



COVID-19 : LE DÉPARTEMENT MOBILISÉ SUR TOUS LES FRONTS

L'ÉDITO



GERMINAL PEIRO
Président du Conseil départemental
de la Dordogne

Marquée par l'empreinte d'une crise sanitaire inédite et planétaire qui aura considérablement fragilisé la situation économique et sociale de notre pays, l'année 2020 aura été éprouvante, ne nous offrant que quelques courts moments de répit estival. La pandémie de Covid-19 a bouleversé notre quotidien, nos habitudes de déplacement et de travail. Elle a restreint nos rapports sociaux et nous a éloignés de nos proches.

Les deux périodes de confinement traversées auront aussi mis en lumière des transformations profondes qui affectent radicalement, depuis des années, notre façon de vivre : prépondérance des outils de communication numérique, accroissement exponentiel des échanges internationaux, modification des modes de consommation au profit de la vente en ligne et en particulier des géants du web (les fameux GAFAM), impact croissant des activités humaines sur l'environnement, choix d'économies budgétaires opérées au détriment des services publics, notamment de santé...

Plongeant nombre de salariés et d'entreprises dans une situation d'extrême

2021 : DE NOUVELLES SOLUTIONS, DE NOUVEAUX ESPOIRS

vulnérabilité, les conséquences sociales de l'épidémie se mesurent chaque jour davantage. Par rapport à l'année 2019, le Département aura ainsi cette année dépensé 14 millions d'euros supplémentaires en faveur de la solidarité et des prestations sociales, dont 6 millions pour le seul Revenu de Solidarité Active (RSA). C'est une augmentation de près de 9% sur un an, en grande partie imputable aux effets de la pandémie. Cette évolution vient faire écho aux constats publiés en novembre par le Secours Catholique, qui fait état de la multiplication par 8 du nombre de personnes en situation de pauvreté en France depuis 1980, ou bien par la Fondation Abbé Pierre, qui indique un doublement du nombre de SDF en France en 8 ans.

Ces données inquiétantes rendent d'autant plus indispensable l'abandon, déjà demandé, d'un certain nombre de réformes gouvernementales (allocation logement, retraites, assurance-chômage) aux effets néfastes sur le pouvoir d'achat des Français. Elles rendent aussi incontournable la nécessité de rassembler l'ensemble des pouvoirs publics autour des mêmes objectifs d'intérêt général. Partout en France, les collectivités locales ont été exemplaires – et solidaires – tout au long de l'année 2020 : en Dordogne, le Conseil départemental s'est retrouvé en première ligne, notamment auprès de l'Etat afin de lui permettre de fournir des masques aux agents de santé, afin d'assurer les analyses des tests de dépistage, afin de verser des primes spécifiques destinées notamment aux aides à domicile, afin aussi de venir en aide – en complément des dispositifs de la Région et de l'Etat – aux artisans et aux TPE menacés...

Face aux problèmes et aux difficultés, des solutions innovantes fleurissent, qui laissent entrevoir des lendemains fructueux. La solidarité que nous témoignons à nos aînés, à nos commerçants, à nos artisans, à

nos producteurs, illustre à quel point nous sommes attachés à soutenir l'activité locale. Collectivités, élus, citoyens, chacun à notre niveau, nous avons inventé de nouveaux moyens pour faire vivre l'économie de proximité. L'attractivité touristique du Périgord est quant à elle intacte : nous avons pu le constater entre les deux périodes de confinement. Sa renommée, fondée sur la richesse de son patrimoine et la qualité de son offre, couplée aux efforts de promotion que nous avons réalisés tout au long de l'année, nous donne confiance en l'avenir.

Cette volonté d'innovation s'exprime aussi en matière sanitaire, sociale et environnementale. Les deux premiers collèges « 100% bio et local » de France sont périgourdins (Belvès et Montpon). La Maison numérique de la Biodiversité, projet lui aussi inédit à l'échelle nationale, continue de prendre forme à travers le lancement de l'application BioMétéo.

Ce nouveau numéro de Vivre en Périgord témoigne de notre mobilisation face à la crise, mais il trace aussi de nouvelles pistes pour 2021, qui sont autant de raisons d'espérer un avenir meilleur.

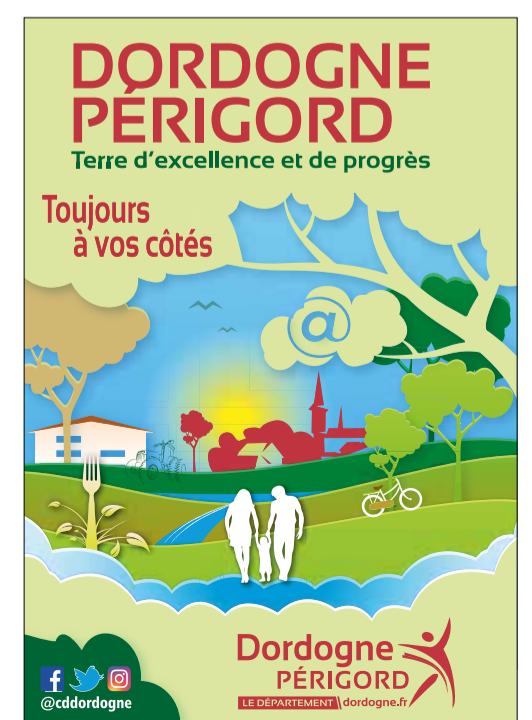
Je vous souhaite de passer des fêtes chaleureuses, apaisées, en espérant qu'elles soient le prélude d'une année 2021 heureuse et résolument positive.

A toutes et à tous, j'adresse tous mes vœux de santé, de bonheur et de réussite !

Très cordialement

Sommaire

- 2 | **L'ACTUALITÉ EN PÉRIGORD**
- 3 | **FACE AU COVID-19, ENSEMBLE, RESTONS RESPONSABLES ET MOBILISÉS**
- 4 | **LE LABORATOIRE D'ANALYSE ET DE RECHERCHE DE DORDOGNE : UN SERVICE PUBLIC AUX COMPÉTENCES RECONNUES**
- 5 | **APPLICATION BIOMÉTÉO**
- 6 | **DESTINATION PÊCHE**
- 7 | **BIBLIOTHÈQUE DÉPARTEMENTALE DORDOGNE-PÉRIGORD**
- 8 |



LE COLLÈGE DE MONTPON, 2^{ÈME} COLLÈGE 100% BIO DE FRANCE

Le Département de la Dordogne est fortement engagé depuis plusieurs années en faveur de l'introduction de produits bio et locaux dans la restauration collective.

A la rentrée 2019, le collège de Belvès fut ainsi le premier collège certifié 100% bio de France.

Depuis, la démarche s'est développée et continue à s'amplifier dans tout le département. En octobre 2020, c'est le collège Jean Rostand de Montpon-Ménéstérol qui a, lui aussi, obtenu la labellisation Ecocert en cuisine 100 % bio. Cette remise officielle de la certification s'est déroulée le 16 octobre en présence du grand chef français, Olivier Roellinger, qui a souhaité apporter son soutien à ce travail mené en Dordogne.

Elément fort de l'expérience de Montpon : l'équipe de cuisine prépare les repas, non seulement pour les collégiens, mais également pour plus de 400 élèves des écoles alentour. A ce jour, avec plus de 1000 repas/jour, le service de restauration du collège est donc le plus important en nombre de repas préparés sur l'ensemble des collèges publics de Dordogne.

Cette expérience témoigne de la réussite d'un projet mené, main dans la main, entre les équipes du collège et celles du Département.

L'un des plus gros défis relevé consistait à garantir le volume d'approvisionnement bio pour un tel nombre de repas par jour. Cela a été rendu possible grâce à un travail de réflexion approfondi pour la conception des menus dans le respect de la saisonnalité, la mise en place de marchés spécifiques et à un réseau de producteurs et d'apporteurs locaux performant et bien organisé en capacité de répondre à la demande.

Le deuxième impératif concernait le coût des repas. Le collège de Montpon bénéficie actuellement d'un approvisionnement alimentaire 100% bio avec un coût dérivé exceptionnellement maîtrisé qui a pu s'équilibrer à seulement 1,59 € par repas sur le mois de septembre 2020, grâce à des marchés adaptés.

Preuve est ainsi faite que manger bio, même en restauration collective, ça ne coûte pas plus cher !



CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA DORDOGNE

ACCÈS À L'INTERNET TRÈS HAUT DÉBIT :
LA DORDOGNE TIENT LE RYTHME

« Du très haut débit pour tous et partout » : ce choix du Département de la Dordogne et de ses partenaires réalisé sous l'égide du projet « Périgord Numérique » est en passe de devenir une réalité pour les Périgourdins. Peu à peu, mois après mois, au prix d'importants travaux mobilisant de nombreux emplois, la fibre optique irrigue le territoire départemental.

Aujourd'hui, la phase 1 du projet - prévu en deux phases - est quasiment finalisée. Le très haut débit couvre désormais près de 75 000 prises locales (à raison d'une prise par logement ou local professionnel).

A l'horizon 2025, la phase 2 sera réalisée. A cette date, plus de 200 000 prises auront été raccordées au rythme, sur les dernières années, de 40 000 par an.

L'arrivée du très haut débit dans les foyers périgourdins et les entreprises change la vie ! Les sites déjà branchés ont fait preuve de leur efficacité à l'occasion des épisodes de confinement que nous affrontons depuis le printemps dernier. Cette période a vu se développer considérablement le télétravail et a affirmé la nécessité de disposer de réseaux internet de qualité et à très haut débit.

Ainsi, grâce au choix du mix technologique fait par Germinal Peiro, Président de Périgord Numérique, avec le soutien unanime des élus du Conseil départemental, le réseau internet de la Dordogne a répondu aux besoins exceptionnels des Périgourdins en assurant un bon niveau de débit pendant la période du confinement. Les travaux de montée en débit de Périgord Numérique, achevés en 2019 lors de la première phase, concernent 200 communes, auxquelles il faut ajouter les 225 communes pour lesquelles le fibrage a été réalisé par l'opérateur historique Orange. Plus que jamais, ces travaux structurants participent à la fois d'une vraie logique d'aménagement du territoire, du développement économique et de la modernité et de l'attractivité de notre département.

LE CENTRE DÉPARTEMENTAL DE LA COMMUNICATION
PORTERA LE NOM DE JOSÉPHINE BAKER

Afro-américaine native du Missouri, Joséphine Baker rencontra le succès en France sur les planches, comme danseuse, à l'aube de ses 20 ans, en 1925. Devenue « reine du music-hall » adulée du Tout-Paris et d'un large public, icône de la mode des « années folles », elle mit son talent et sa notoriété au service des plus nobles causes.

Naturalisée française, artiste accomplie, elle s'affranchit des conventions sociales qui pesaient à l'époque sur les femmes. Engagée dans la Résistance, elle demeura - sa vie durant - fidèle au Général de Gaulle. Militante anticraciste, elle joua un rôle de premier plan en faveur de la lutte des droits civiques aux Etats-Unis, en soutien à Martin Luther King.

Elle marqua aussi de son empreinte notre département où elle fit l'acquisition, après en avoir été locataire, du château des Milandes, sur la commune de Castelnau-la-Chapelle. Avec son mari Jo Bouillon, elle y accueillit douze enfants de toutes origines qu'elle adopta dans les cinq continents. Jusqu'à la fin des années 60, Joséphine Baker vécut en Dordogne avec sa « tribu arc-en-ciel », comme elle aimait à définir sa famille.

Le 4 septembre dernier, au Panthéon, lors de la célébration du 150^{ème} anniversaire du rétablissement de la République, le Président de la République mit Joséphine Baker à l'honneur aux côtés de l'avocate féministe Gisèle Halimi et de la savante Marie Curie.

Avant que Joséphine Baker n'entre peut-être un jour au Panthéon, les élus départementaux ont souhaité, sur proposition du Président Germinal Peiro, lui rendre hommage en donnant son nom au Centre départemental de la Communication, propriété du Département et lieu emblématique de spectacles, de conférences et de la vie associative périgourdine, à Périgueux.

DES ARRÊTS SUPPRIMÉS PAR LA SNCF SUR LA LIGNE TER AGEN-PÉRIGUEUX :
NOUVELLES MENACES SUR LE TRANSPORT FERROVIAIRE EN DORDOGNE

Une fois de plus, des nouvelles menaces se font jour sur la ligne TER Agen-Périgueux. Après avoir progressivement mis en place des horaires rendant son utilisation impossible aux habitants du tronçon Monsempron-Libos/Le Buisson pour aller étudier ou travailler à Périgueux, la SNCF a décidé, à compter du 13 décembre, de supprimer les arrêts de Villefranche-du-Périgord, Belvès, Siorac-en-Périgord et Mauzens-et-Miremont.

Une manifestation, à laquelle assistaient de très nombreux élus dont Germinal Peiro, Président du Conseil départemental et Brigitte Pistozzi, tous deux élus du canton, a réuni près de 150 personnes le 6 octobre 2020 à la gare de Villefranche-du-Périgord. Le Conseil départemental a voté à l'unanimité, lors de sa session plénière du 17 novembre 2020, une motion s'opposant à toute atteinte à la ligne Périgueux-Agen. Les élus ont rappelé les travaux d'urgence réalisés cet été sur la ligne à l'initiative de la Région Nouvelle-Aquitaine, à hauteur de 1,38 million d'euros, ainsi que l'annonce récente par le Président de Région du maintien de l'ensemble des lignes TER existantes et le lancement d'une étude en vue de la régénération de la ligne Périgueux-Agen. Celle-ci vise à compléter de nouveaux travaux d'urgence prévus en 2021 et 2022. Les conseillers départementaux ont cependant demandé à la SNCF d'organiser, en lien avec la Région, une large concertation sur l'avenir de la ligne et, plus globalement, sur la mise en place d'un plan de développement pluriannuel du transport ferroviaire en Dordogne.

GERMINAL PEIRO

PREND LA TÊTE DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE CARP

C'est en visioconférence, crise sanitaire oblige, que Germinal Peiro a été élu à l'unanimité président de l'association internationale CARP (Chemins de l'art rupestre préhistorique) mercredi 18 novembre. Il a été élu pour la période 2020-2024, en présence du représentant du Conseil de l'Europe, Stefano Dominioni.

Internationale, l'association CARP regroupe 151 sites d'art rupestre ouverts au public et près de 41 institutions dans tout le continent européen : Espagne, Portugal, France, Italie, Finlande, Georgie, Azerbaïdjan, etc.

« Les Chemins de l'art rupestre préhistorique » figurent parmi les 38 routes culturelles promues par le Conseil de l'Europe.

Sitôt élu président, Germinal Peiro a rappelé l'immense intérêt que présente ce travail en réseau en termes de promotion de nos sites archéologiques et de développement de nos territoires.



LE PONT DE JAVERLHAC

REFAIT À NEUF POUR LE PRINTEMPS PROCHAIN

Le Pont de Javerlhac-et-la-Chapelle-Saint-Robert qui franchit le Bandiat sur la route départementale n°93 sera intégralement reconstruit au terme d'un chantier qui a débuté le 9 novembre. D'un montant de 500 000 € TTC, ce chantier doit durer quatre mois et s'achever à la mi-février.

Construit en 1895, l'ouvrage métallique était en mauvais état, ce qui limitait le tonnage autorisé à l'emprunter à 3,5 tonnes. En raison d'une impossibilité structurelle de réhabiliter le pont existant, c'est la solution de sa reconstruction à neuf qui a été choisie. Après reconstruction complète, la capacité porteuse du pont sera portée à 45 tonnes.

Une déviation pour les véhicules a été mise en place le temps des travaux côté Est et côté Ouest du pont.

Afin de maintenir la liaison piétonne de part et d'autre du bourg de Javerlhac, une passerelle piétonne a été mise en place mercredi 18 novembre à l'aval du pont existant. L'opération, spectaculaire, a nécessité l'intervention d'une grue spécialement venue d'Angoulême. Elle s'est déroulée en présence des conseillers départementaux du canton, Pascal Bourdeau et Juliette Nevers. La passerelle provisoire, fournie et posée par le Centre national des ponts de secours, est en service pendant toute la durée du chantier.



SDIS :

SERGE MÉRILLOU PASSE LA MAIN

Elu sénateur de la Dordogne le 27 septembre dernier, Serge Mérillou a annoncé, à l'occasion du congrès départemental des sapeurs-pompiers qui s'est tenu à Excideuil début octobre, qu'il démissionnait de la présidence du Service départemental d'incendie et de secours (le SDIS), comme il s'y était engagé.

« Patron » depuis plusieurs années des pompiers, Serge Mérillou a déployé, avec le concours du Département, principal financeur, et la confiance de son président, Germinal Peiro, un vaste plan de modernisation afin de garantir une haute qualité de service et l'amélioration des conditions de travail des personnels.

Germinal Peiro prend sa suite et assure désormais la présidence.

LE DÉPARTEMENT MOBILISE

UN FONDS EXCEPTIONNEL D'AIDE AU CINÉMA

Le Conseil départemental a souhaité, dans le contexte si difficile de crise sanitaire, renouveler sa confiance aux acteurs de l'exploitation cinématographique du territoire, acteurs culturels indispensables, en accompagnant financièrement leur reprise d'activité. C'est pourquoi, les élus du Département ont voté, à l'occasion de la session de la décision modificative n°2 du budget en novembre, un fonds départemental de soutien aux salles de cinéma.

Une aide de 140 000 € a ainsi été mobilisée en faveur de 14 salles de cinéma de proximité de Dordogne.

A travers cette aide, le Conseil départemental, déjà fortement engagé en faveur du cinéma sur son territoire, marque son soutien à cette pratique culturelle particulièrement affectée par la crise actuelle.

FRELONS ASIATIQUES

ALERTE POUR LES ABEILLES

Décidément nos abeilles n'en finissent pas de souffrir ! Après avoir vu leur nombre diminuer considérablement ces dernières années, un nouveau fléau s'abat sur elles. Il se nomme frelon asiatique. Une nouvelle fois, les apiculteurs et leurs associations représentatives jouent les lanceurs d'alerte : la situation ne cesse de se dégrader. En temps normal, l'automne et l'hiver arrivant, le gel contribue à réduire les populations de frelons et leurs prédateurs mais, changement climatique aidant, la baisse des températures se fait attendre et les frelons en profitent pour poursuivre leur activité destructrice. Résultat : des abeilles décimées avec des frelons toujours présents devant la ruche, prêts à fondre sur leurs proies.

Espèce coriace, sans prédateur avéré, il n'en est pas moins possible de les rendre inopérants en détruisant leurs nids ou en les piégeant. Autant d'opérations délicates et réglementées trop souvent méconnues du grand public. Les apiculteurs appellent dès maintenant, à juste raison, à une mobilisation générale, que le Conseil départemental entend relayer. Nombre de communes et d'intercommunalités proposent localement leur soutien, n'hésitez pas à les contacter.

Pour en savoir plus, voici les liens vers les principaux acteurs et partenaires départementaux de la filière apicole qui interviennent en faveur de la protection des abeilles et autres pollinisateurs :

<http://www.lerucherdupergord.fr/>
<https://www.abeille-perigordine.fr/>
<https://gdsadordogne.fr/frelon-asiatique>



FACE AU COVID-19, ENSEMBLE, RESTONS RESPONSABLES ET MOBILISÉS

Depuis la fin octobre, nous sommes confrontés à une nouvelle période de confinement. La circulation du virus a connu une très forte accélération au début de l'automne et, durant le mois de novembre, la situation sanitaire s'est rapidement aggravée, y compris en Dordogne. Cette évolution a placé nos services hospitaliers sous tension, bien plus qu'ils ne l'étaient lors de la première vague épidémique.

Aujourd'hui, si la dynamique de contamination semble enrayerée, permettant de rouvrir progressivement tous les commerces et d'envisager favorablement les fêtes de fin d'année, le risque d'une troisième vague demeure. Cette réalité nous impose, plus que jamais, de respecter les gestes barrières désormais connus de tous, de limiter autant que possible nos déplacements et d'éviter tout rassemblement.

Depuis le début du mois de novembre, le Président du Conseil départemental et l'ensemble de ses élus ont tenu à montrer l'exemple, décidant d'annuler les réunions, conférences et événements se déroulant en présentiel. Ceux-ci ont été organisés en visioconférence, voire reportés à des dates ultérieures lorsqu'ils ne présentaient pas de caractère urgent. De la même façon, il a été décidé de fermer au public le Centre départemental de la Communication, les différents espaces d'exposition, les Archives départementales pour les recherches non urgentes, ainsi que les équipements sportifs départementaux (en dehors des séances scolaires).

La vie ne doit pas s'arrêter pour autant. C'est pourquoi, dès le 2 novembre, l'ensemble des actions de service public assurées par le Département ont été maintenues, grâce

à une organisation adaptée visant à limiter les contacts interpersonnels. Le télétravail a de nouveau été privilégié, conformément à l'obligation formulée par le gouvernement, pour un millier d'agents (dont 15% à temps plein et en alternance avec des missions de terrain pour les autres).

Toutes les missions de solidarité sociale continuent d'être garanties : maintien des accueils publics, des accompagnements, des consultations de PMI, des consultations en médecine générale au centre départemental de santé, des bilans en école maternelle (sous réserve de l'accord des directeurs), poursuite de l'instruction des dossiers d'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), de Revenu de Solidarité Active (RSA), de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), et du mandatement des prestations...

Les personnels départementaux affectés dans les collèges (entretien, maintenance, restauration...) ou sur les routes, par exemple, continuent eux aussi de travailler normalement. Les agents du Laboratoire

départemental d'analyse et de recherche, qui réalisent 70% des analyses des tests Covid de Dordogne, sont quant à eux mobilisés de façon exceptionnelle et travaillent y compris les week-ends et les jours fériés (lire page 5).

A tous ses niveaux de compétences, le Département continue d'assurer l'ensemble de ses missions à votre service, de participer activement à la solidarité nationale et d'inventer des solutions pour surmonter la crise. C'est grâce à notre comportement, tant individuel que collectif, que nous réussirons à briser la force de propagation du virus. C'est en continuant d'être à la fois prudents et actifs que nous parviendrons à retrouver le chemin d'une vie sociale et économique placée sous le signe de l'espoir et du progrès.



LE DÉPARTEMENT TÉMOIGNE CONCRÈTEMENT SA RECONNAISSANCE AUX AIDES À DOMICILE

Parce qu'ils sont au chevet des malades, les personnels soignants ont fait l'objet d'attentions particulières dès la première vague de l'épidémie. Leur professionnalisme et leur dévouement, dont ils continuent de faire preuve, ont été à juste titre salués. Mais la crise sanitaire a également mis en lumière l'utilité de nombreuses professions jusqu'alors dans l'ombre. Les métiers de l'aide à la personne ont ainsi suscité une légitime et unanime reconnaissance.

En charge des solidarités humaines et notamment de l'accompagnement des personnes âgées dépendantes, le Département a voulu témoigner de sa gratitude à l'égard des aides à domicile, qui ont été très présentes auprès de nos anciens pendant la longue période du premier confinement. Dès juin, l'Assemblée départementale votait à l'unanimité, à leur intention, une enveloppe globale de 750 000 €. Celle-ci a été affectée aux structures employeurs avec lesquelles conventionne le Département, permettant le versement d'une prime de 500 € à chaque aide à domicile sur la base d'un temps plein et selon des critères de date, notamment.

En revanche, l'annonce durant l'été par le Président de la République d'une prime pour les aides à domicile a laissé perplexe car la somme à répartir entre les Départements s'est révélée, une fois le calcul réalisé, insuffisante pour atteindre l'objectif gouvernemental de 1000 € pour un temps plein. De fait, le montant alloué par l'Etat se limite à environ 320 € en moyenne, qui s'ajoute donc aux 500 € initialement attribués par le Département.

Dans l'optique de contribuer à revaloriser davantage le statut de cette profession, le président du Département, Germinal Peiro, fera prochainement d'autres propositions concrètes en vue d'améliorer les conditions de travail des personnels, en particulier pour ce qui concerne leurs déplacements.

Des tablettes numériques pour rompre l'isolement dans les EHPAD

Le Conseil départemental de la Dordogne a distribué 110 tablettes numériques dans les 71 EHPAD et unités de soins de suite du département, afin de permettre aux seniors de continuer à garder le contact, même virtuel, avec leur famille et leurs proches.



DES AIDES EXCEPTIONNELLES À DESTINATION DES TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

Alors que la deuxième vague de l'épidémie touche de plein fouet la Dordogne, de nombreuses situations critiques d'artisans, de commerçants, de travailleurs indépendants n'ont pu être prises en compte au titre des dispositifs de soutien mis en place par l'Etat ou la Région.

A l'occasion de la session publique de novembre, les élus du Département ont voté une aide sociale exceptionnelle de 500 000 € en faveur des travailleurs indépendants victimes de la crise sanitaire. Une aide forfaitaire de 750 € sera ainsi versée aux travailleurs non-salariés, aux gérants salariés, aux indépendants inscrits au registre du commerce ou des métiers, domiciliés en Dordogne, ne bénéficiant pas du chômage partiel et dont les revenus ont chuté lors du premier confinement.

Ils ont jusqu'au 31 décembre pour vérifier leur éligibilité et déposer une demande sur le site internet du Département :

www.dordogne.fr ou directement sur <https://demarches.dordogne.fr/guides-des-aides/dgat/dde-aide-sociale-exceptionnelle>



LES FINANCES DÉPARTEMENTALES, MALMENÉES PAR LA CRISE, RESTENT SAINES

Les répercussions de la pandémie mondiale de coronavirus n'épargnent aucune catégorie de population ni secteur d'activité ou institution publique. Le Département de la Dordogne a ainsi calculé l'impact sur ses propres finances autour de 20 millions d'euros, sans inclure les conséquences du deuxième confinement.

Tout d'abord, la collectivité départementale a subi, par rapport à l'an dernier, une chute de 8 millions d'euros du montant des Droits de mutation à titre onéreux, une recette importante qui provient des transactions immobilières.

Ensuite, elle a engagé de manière exceptionnelle 5 millions d'euros pour favoriser la relance de l'investissement public afin de soutenir l'activité économique. Par ailleurs, elle a débloqué 1,5 million d'euros pour l'achat de masques.

Enfin, les élus départementaux ont voté une rallonge de 3,5 millions d'euros de crédits pour absorber les effets de la hausse du nombre d'allocataires du Revenu de solidarité active, le RSA.

Le Département de la Dordogne a en effet enregistré, d'une année à l'autre, une augmentation du nombre de foyers entrant dans le dispositif de 9%. Aujourd'hui, le niveau historique de plus de 10 600 bénéficiaires pris en charge a été atteint, signe de la dégradation de la situation sociale d'un nombre croissant de Périgourdins et de l'alourdissement du poids des dépenses sociales sur nos finances.

Tous les Départements de France font le même inquiétant constat. Celui-ci souligne, une nouvelle fois, l'insuffisante compensation par l'Etat du financement du RSA et des autres allocations versées par les Départements, au titre de la solidarité nationale, aux personnes âgées dépendantes et aux personnes en situation de handicap. Il y a désormais urgence à ce que l'Etat trouve une clé de répartition équitable et durable permettant à la fois de préserver notre modèle social, indispensable pour amortir les dégâts de la crise, et de sauvegarder l'équilibre des finances des Départements.

En dépit de ces difficultés structurelles et conjoncturelles et grâce aux efforts budgétaires déployés ces dernières années, les perspectives financières permettent d'envisager une année 2021 avec une relative sérénité.



DES MOYENS HUMAINS SUPPLÉMENTAIRES DANS LES COLLÈGES

Les collèges et les cités scolaires qui dépendent du Conseil départemental bénéficient depuis la rentrée de septembre d'une attention accrue, qui s'est notamment traduite par le renforcement des moyens humains mobilisés au service de la qualité d'accueil des élèves.

La fermeture des établissements scolaires, lors du premier confinement, a montré à quel point le temps du déjeuner constituait un moment essentiel dans la vie des jeunes Périgourdins, tant en termes de santé que de vivre ensemble. Dans le cadre de sa politique prioritaire en faveur de la jeunesse et de l'éducation, le Département a donc décidé de tripler le nombre d'agents techniciens et ouvriers de service (ATOS) remplaçants afin de répondre aux besoins immédiats en cas d'absences. Concrètement, leur nombre a été porté à 63 début décembre.

Cette décision permet de garantir la qualité du travail réalisé par ces agents et, par voie de conséquence, la qualité des repas servis dans les cantines des 38 collèges publics de Dordogne. Elle répond ainsi à l'impératif social d'assurer la confection de repas sains et équilibrés pour l'ensemble des collégiens.

LE LABORATOIRE D'ANALYSE ET DE RECHERCHE DE DORDOGNE : UN SERVICE PUBLIC AUX COMPÉTENCES RECONNUES

Service public, le Laboratoire Départemental d'Analyse et de Recherche (LDAR) possède des savoir-faire dont la réputation dépasse largement les frontières du département. Bénéficiant jusqu'à il y a quelques années d'un financement du Conseil départemental, le budget du LDAR est désormais équilibré. Les prestations qu'il facture à ses clients permettent en effet son autofinancement.

Né dans les années 1983/85 de la fusion du laboratoire départemental chargé du contrôle de la qualité des eaux et de celui chargé des affaires vétérinaires, en application des lois de décentralisation, le Laboratoire Départemental d'Analyse et de Recherche travaille au service des Périgourdins et, pour certaines de ses missions, pour les populations des départements limitrophes et parfois au-delà.

Une de ses compétences concerne directement notre département agricole : la santé animale. En effet, les éleveurs de volailles, de bovins, nombreux en Dordogne, ou encore de bisons, autruches ou lamas, peuvent faire appel à lui pour tester leurs cheptels, comme cela a été le cas récemment avec l'influenza aviaire ou encore la tuberculose bovine.



TROIS QUESTIONS A ... JEAN-LOUIS MOYEN,

DIRECTEUR DU LABORATOIRE DÉPARTEMENTAL D'ANALYSE ET DE RECHERCHE (LDAR)

Vivre en Périgord : Monsieur le Directeur, pouvez-vous nous parler du rôle et de la place du Laboratoire départemental dans la lutte contre la pandémie de Covid-19 ?

Jean-Louis Moyen : La brutalité et la rapidité de propagation de la Covid-19, même si la Dordogne a été relativement peu touchée à ce jour, ont amené un afflux très important d'échantillons vers les laboratoires Novabio et le centre hospitalier de Périgueux.

Ceux-ci ayant, par ailleurs, à traiter un très grand volume d'analyses médicales en relation avec d'autres pathologies dont souffrent les Périgourdins, ils se sont naturellement tournés vers le Laboratoire départemental qui possède le matériel, la compétence et le personnel pour effectuer l'exploitation des tests Covid-19. On estime qu'environ 70% de tests Covid-19 effectués en Dordogne ont été traités par le Laboratoire départemental. Ces résultats ont été obtenus par une implication forte du personnel du LDAR, y compris le week-end. Sans cette mobilisation de tous, nous n'aurions pu faire face.

Au-delà de cette actualité, quelles sont les activités principales du Laboratoire ?

JLM : Contrairement à ce que pourrait laisser croire cette actualité, le Laboratoire n'a pas pour activité habituelle la biologie humaine, comme les laboratoires d'analyses médicales que nous connaissons tous.

Nous travaillons dans trois domaines : les analyses relatives à l'eau et à l'environnement (eau de distribution, surveillance des rejets, des réserves d'eau et des rivières), analyses en

matière d'hygiène alimentaire (restauration collective, analyses en relation avec la production des industries agro-alimentaires) et, enfin, ce qui concerne particulièrement les agriculteurs de Dordogne, la santé animale (aide aux éleveurs, contrôle du statut sanitaire des cheptels, intervention dans les épizooties telles l'influenza aviaire ou la tuberculose bovine).

Le Laboratoire a été victime d'un très grave incendie le 18 décembre 2018. Comment vous-êtes-vous organisés pour travailler après cet événement dramatique ?

JLM : L'incendie a entièrement détruit les locaux techniques et le matériel. Je tiens à saluer et à remercier le Président du Département, Germinal Peiro, pour son engagement personnel. Le Département a été très réactif face à cet événement et a permis, par ses décisions rapides, la reprise du travail dans des conditions qu'on ne pouvait espérer meilleures.

La sous-traitance temporaire d'analyses vers des laboratoires partenaires, la reprise quasi-immédiate de nos activités grâce à la mise à disposition d'outils et de locaux techniques au sein du Lycée agricole de La Peyrouse, de l'Institut Universitaire de Technologie, du LDAR de la Haute-Vienne à Limoges et au sein du Conseil départemental nous ont fortement aidés à poursuivre quasiment normalement nos missions dans des délais très courts.

En ce qui concerne l'avenir, nous entrerons dans des locaux neufs dans deux ans.

Contact : Laboratoire d'Analyse et de Recherche

Tel : 05 53 06 80 00

<http://abo.dordogne.fr>



Application BIOMETEO : la biodiversité près de chez vous !

A la suite d'un appel à projet visant l'innovation et la biodiversité, la Dordogne a été désignée en 2017 « Département pilote pour la reconquête de la biodiversité » par le ministère de l'Environnement.

La Maison numérique de la Biodiversité, projet inédit à l'échelle nationale, était lancée. C'est dans ce cadre que le Département a développé une application web nommée « BioMétéo », afin de sensibiliser les Périgourdins à la richesse de la biodiversité locale.

Grâce à cette nouvelle application, vous pourrez chaque jour, tout en consultant la météo, faire connaissance avec des espèces végétales et animales observées en Dordogne, consulter l'évolution des niveaux des rivières et des nappes, vous informer sur la qualité de l'air et prendre connaissance des dernières actualités nature, à proximité de chez vous.

Rendez-vous sur biometeo.dordogne.fr et partagez l'information !



Jour après jour, découvrez la nature qui vous entoure !

BioMétéo

La biodiversité près de chez vous
biometeo.dordogne.fr



L'AMBITION DE DEVENIR UNE DESTINATION PÊCHE DE RÉFÉRENCE



FDP 24

En se dotant d'un schéma départemental du développement du tourisme et loisir pêche (SDDLDP) début octobre (voté à l'unanimité), le Conseil départemental et la Fédération départementale de pêche affichent leur volonté de s'engager davantage dans un secteur à fort potentiel, notamment économique, avec comme ambition forte : devenir une destination pêche de référence.

Poursuivre l'aménagement des rivières et plans d'eau par la création de cales de mise à l'eau, l'installation de pontons de pêche pour personnes à mobilité réduite, l'amélioration de la signalétique des parcours de pêche, la réalisation d'une cartographie du potentiel halieutique des cours d'eau, labelliser des parcours de pêche en parcours famille : voici quelques-unes des actions préconisées par le SDDLDP. Ce dernier a en effet été conçu comme une boîte à outils chargée de donner des axes de développement du loisir pêche, en s'appuyant sur les opérations passées et actuelles puis en analysant leurs incidences et en identifiant les potentialités.

L'objectif vise à mieux répondre à une demande locale et touristique de loisirs, tout en respectant les contraintes du milieu et la protection des espèces.

Une destination de référence

Pour devenir une destination pêche de référence, la Dordogne ne manque pas d'atouts ni de potentiels : un réseau hydrographique dense et varié avec 4 500 km de cours d'eau et de grands plans d'eau. Cette diversité et cette richesse des milieux reflètent aussi la variété des techniques de pêche qui peuvent être pratiquées : pêche de la truite, pêche des carnassiers, de la carpe et des poissons blancs, etc.

Pêche sportive, pêche en famille, pêche à pied ou en bateau, les possibilités sont nombreuses et les parcours et hébergements labellisés répartis sur tout le territoire permettent de bénéficier d'une offre diversifiée de qualité.

Récemment, une étude réalisée par l'Association régionale des Fédérations de pêche de Nouvelle-Aquitaine fait apparaître que le pic de fréquentation des naitées lié à la pêche se situe au mois de mai, avec un plébiscite pour la rivière Dordogne, destination la plus demandée avec le littoral landais au niveau de la Nouvelle-Aquitaine.

Le développement touristique des plans d'eau départementaux

Grâce aux efforts conjugués de la collectivité et de la Fédération de pêche, les plans d'eau départementaux, répartis sur l'ensemble du territoire, deviennent de véritables emblèmes d'une offre halieutique structurée alliant développement local et tourisme pêche. Celui de Saint-Estèphe fait, par exemple, figure de référence. Il est le premier réservoir mouche mis en place sur les étangs appartenant au Département. C'est le seul de cette superficie en Nouvelle-Aquitaine à être gratuit et à permettre la pêche du bord et embarquée.

En parallèle, une démarche a été engagée, notamment avec la SEMITOUR, pour travailler à la qualification des hébergements pêche sur les sites et pour les équiper de matériels, afin de proposer des « produits pêche » très fortement demandés notamment hors saison. A Rouffiac, les hébergements sont déjà qualifiés. Ce type de label offre une visibilité nationale qui doit permettre une promotion de notre territoire halieutique.

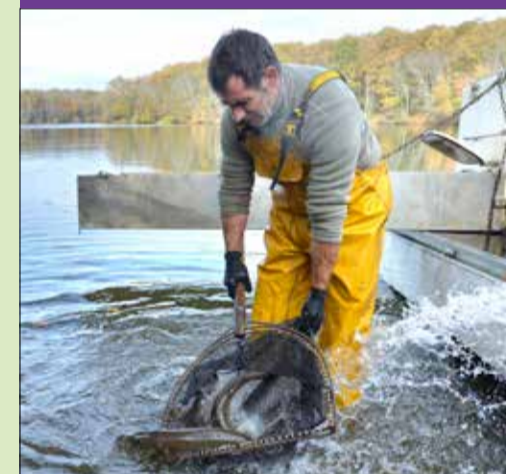
En complément, un effort est fait en matière de communication à travers deux supports : au printemps dernier, un topo guide « Chemins de pêcheurs en Périgord » recensant une vingtaine de parcours pêche alliant randonnée,

découverte et pratique de la pêche, a été réalisé avec la Fédération de pêche. En janvier 2021 sortira un guide touristique consacré à la pêche et aux activités de pleine nature, réalisé également avec la Fédération départementale de pêche. Ce guide va mettre à l'honneur le département, ses vallées, ses rivières, son territoire, avec ce que l'on peut y découvrir et y pêcher.

Unique au niveau national, ce partenariat entre un Département et une fédération de pêche permet de valoriser au mieux le potentiel halieutique de la Dordogne et d'en faire une véritable destination pêche.

12,5 tonnes de poissons relâchées dans les sites départementaux

A la mi-novembre, le Département, avec la Fédération départementale, a procédé à une vaste opération d'empeisonnement de ses cinq sites : les étangs de Rouffiac, La Jemaye, Saint-Estèphe, Gurson et Miallet. Au total, 12,5 tonnes de poissons ont été lâchées : 7 tonnes de gardons, 1,2 tonne de brochets, 500 kg de black-bass, 1,7 tonne de perches, 600 kg de tanches et 1,5 tonne de truites. Cette opération est l'un des volets de la politique de la collectivité en faveur du développement du tourisme et du loisir pêche.



EXPRESSION DES GROUPE POLITIQUES

SOCIALISTES ET APPARENTÉS

FACE À LA CRISE, LE DÉPARTEMENT PLUS QU'JAMAIS À VOS CÔTÉS

Depuis 10 mois, la crise a bouleversé nos rythmes de vie, imposé des habitudes nouvelles et démontré la nécessité de faire front commun pour sortir des difficultés. Notre société s'est adaptée aux règles indispensables à respecter pour lutter contre le coronavirus. Cette situation que nous ne pouvions pas imaginer l'an dernier nous met tous à l'épreuve. Elle nous fait prendre conscience de la fragilité de notre quotidien tributaire d'événements imprévisibles.

Cette pandémie inédite sur le plan mondial a, d'ores et déjà, de lourdes répercussions en matière économique et sociale dans notre pays. Elus, nous avons la responsabilité, à notre échelle, de contribuer à les atténuer. Achat et soutien à la confection de masques, aides pour accompagner les professionnels durement touchés par les effets du confinement, participation à la relance de l'activité : notre Département déploie tout un arsenal de mesures pour limiter les dégâts de la crise.

Ainsi, nous avons continué à assumer nos compétences tout en mobilisant des sommes supplémentaires exceptionnelles. C'est notre bonne gestion, appliquée depuis 2015, qui explique que nous répondions aujourd'hui présents. Nos choix politiques reposant sur les priorités données à la solidarité pour tous, à l'exigence du développement de notre territoire et à l'excellence environnementale demeurent la garantie d'un avenir meilleur pour nos concitoyens. Nous vous souhaitons, pour cette fin d'année, de passer des moments apaisés et, espérons-le, annonciateurs de lendemains différents.

Henri DELAGE
Président du groupe
Socialiste et Apparentés
Contact : 05 53 02 59 07
p.bel@dordogne.fr



PCF, FRONT DE GAUCHE ET RÉPUBLICAIN

PLAN DE RELANCE : FAIRE CONFIANCE AUX TERRITOIRES ET LEUR DONNER LES MOYENS D'AGIR

Les allocations du président se succèdent. Depuis 10 mois, il découvre la Covid mais pas les inégalités.

Il oublie que le « jour d'avant Covid » le pays était plongé depuis plus d'un an dans une crise sociale et démocratique profonde dont les gilets jaunes étaient aux avant-postes, que son ministre de la santé faisait face à une crise sans précédent à l'hôpital, amenant près de 1100 médecins de CHU à la démission mi-janvier 2020 et que sa réforme des retraites lançait des foules de manifestants dans les rues de France pour se faire gazer.

Le seul mot d'ordre qui justifiait ses réformes : les caisses sont vides ! Et voilà que venant de nulle part, il sort de sa manche plus de 450 milliards d'€ pour sauver non pas les entreprises et leurs emplois mais la finance et ses dividendes.

Par ailleurs, c'est une accélération des fragilités et vulnérabilités sociales. Le nombre de bénéficiaires RSA explose mettant en difficulté les départements. Pour autant, le nôtre a su se mobiliser dans la période pour assurer la continuité des services publics, protéger et accompagner les plus fragiles, investir pour la relance du secteur économique.

1 milliard d'€ vient d'être arraché à l'Etat par les élus locaux dans le cadre du plan de relance. Reste à voir si ces nouveaux moyens financiers annoncés ne seront pas, comme trop souvent, des crédits qui existent déjà et dont on modifie habilement le libellé, par effet d'annonce, pour donner à penser qu'ils viennent s'ajouter comme des mesures nouvelles. Il faut faire confiance aux territoires et leur donner les moyens d'agir en maîtrisant l'utilisation de ces fonds.

Ensemble, faisons de 2021 une année d'espoir. Meilleurs vœux à toutes et tous.

Jacques AUZOU
Président du groupe PCF,
Front de Gauche et Républicain
Contact : 05 53 02 20 31
l.perea@dordogne.fr



LE RASSEMBLEMENT DE LA DORDOGNE

L'année 2020 s'achève. Celle-ci aura été très éprouvante pour chacun d'entre nous tant sur le plan économique qu'humain. Notre société a dû se réinventer. Il nous faudra dans l'avenir modifier nos comportements et innover dans bien des domaines.

Toutefois, n'oublions pas les problématiques de notre département ; l'enclavement de nos territoires où d'importants travaux sur nos routes sont plus que nécessaires ; accélérer le déploiement de la fibre afin de permettre à nos commerçants et artisans de proximité de pouvoir s'en sortir financièrement et vivre de leur travail. Sans oublier le dossier Beynac qui va considérablement impacter les finances de la collectivité. Il est de notre devoir d'élus d'utiliser l'argent public dans l'intérêt de tous et non favoriser le projet d'un seul.

Nous nous sommes efforcés durant cette année si particulière d'être une opposition constructive en votant un grand nombre de dossiers tout en nous opposant aux dossiers allant contre l'intérêt du Département. Le groupe « Le Rassemblement de la Dordogne » espère que les mois à venir permettront d'engager une réflexion avec tous les Périgourdins. La politique politicienne doit cesser, les clivages sont dépassés, nous devons œuvrer et travailler ensemble pour réveiller notre département.

Nous vous souhaitons de passer de belles fêtes de fin d'année avec vos familles.

Thierry BOIDÉ
Président du groupe
Le Rassemblement de la Dordogne
Contact : 05 53 02 59 28
setourneaud@dordogne.fr



LES RÉPUBLICAINS ET APPARENTÉS

SOYONS RESPONSABLES FACE À LA CRISE.

Crise sanitaire oblige, le consensus politique est nécessaire pour faire face à cette période critique tant au niveau social qu'économique. Nous devons tout faire pour aider les commerces dits « non essentiels » (expression ignoble !) qui souffrent depuis mars et qui auront beaucoup de mal à se relever. C'est pourquoi, lors de la session de novembre, notre groupe a voté la majorité des dossiers du Conseil départemental concernant les aides aux Périgourdins.

Il ne s'agit pas de donner un blanc-seing à la majorité. Le prochain budget sera décisif pour notre territoire et nous veillerons à ce que celui-ci ne soit pas perturbé par la campagne électorale et que la majorité n'en fasse pas un argument de campagne.

Le gouvernement doit tirer les leçons de ces dernières semaines en termes d'anticipation et d'augmentation du nombre de lits de réanimation, mais aussi d'écoute des entreprises et de l'opposition qui ont des propositions pragmatiques pour sortir de cette situation. Des décisions aussi importantes ne peuvent être prises par des petites officines ou des conseils de surveillance composés de médecins choisis par on ne sait qui...

Nous vous souhaitons de passer de bonnes fêtes de Noël, même si nous savons qu'il sera très difficile de se réunir en famille cette année...

Dominique BOUSQUET
Président du groupe
Les Républicains et Apparentés
Contact : 06 07 82 83 54
f.marty@dordogne.fr



BIBLIOTHÈQUE DÉPARTEMENTALE DORDOGNE PÉRIGORD, LA BIBLIOTHÈQUE DES BIBLIOTHÈQUES



**Choix de documents
par une responsable
de bibliothèque**

**(Françoise Cémard de
Mareuil-en-Périgord)**



La **Bibliothèque Départementale Dordogne-Périgord (BDDP)** est un service départemental qui travaille avec les communes et communautés de communes pour développer les pratiques culturelles sur le territoire et assurer l'égal accès de tous les Périgourdiens aux informations et aux savoirs.

Constituée d'une équipe de 37 personnes, elle accompagne en premier lieu les projets de construction et d'aménagement des médiathèques du département. Une large offre de formations est également proposée pour permettre aux salariés et bénévoles de ces médiathèques de découvrir les multiples facettes du métier de bibliothécaire.

En partenariat avec les acteurs culturels du territoire, elle assure par ailleurs de nombreuses animations culturelles à destination de tous les publics.

Enfin, en soutien aux 200 bibliothèques du réseau départemental, elle met à disposition des ressources diversifiées (livres, CD, DVD) notamment par la Médiathèque Numérique de Dordogne et permet ainsi aux usagers inscrits dans les bibliothèques de réseau de nourrir leur curiosité et leur soif de connaissances en ayant accès à des milliers de documents...

**Formation sur
des technologies
innovantes avec
l'utilisation d'un
casque de réalité
virtuelle**



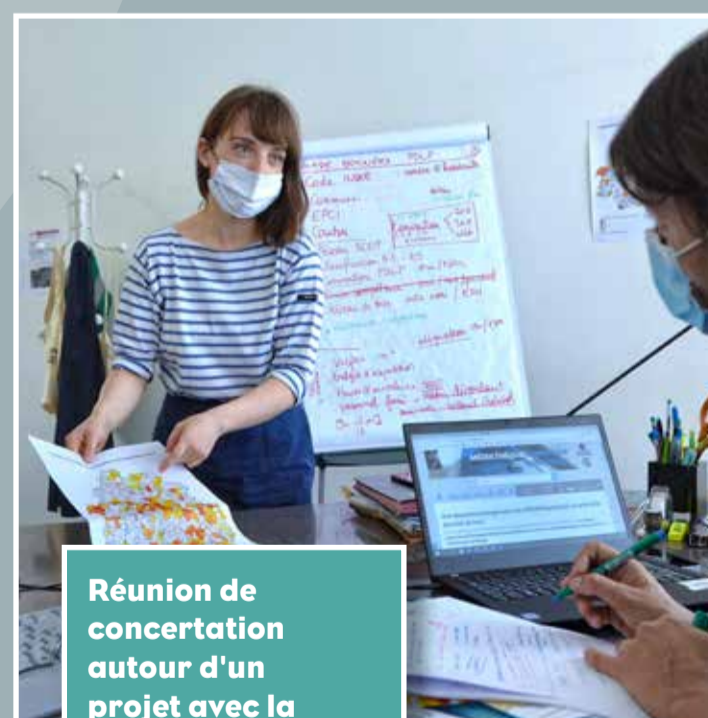
**Préparation
d'une livraison
de documents
sur le réseau**



**Une action
culturelle au
Collège Arnaut Daniel
de Ribérac :
Modul'Ado
atelier Kamishibai**



**Réunion de
concertation
autour d'un
projet avec la
nouvelle directrice
Marion Laguerre**



**Mise
en valeur
des collections**



**Dordogne
PÉRIGORD**

LE DÉPARTEMENT \ dordogne.fr

